

Zeitschrift:	Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber:	Société des Amis du Musée gruérien
Band:	7 (2009)
Artikel:	Château médiéval ou Hôtel Moderne? : Le Musée gruérien se cherche des murs (1917-1974)
Autor:	Philipona Romanens, Anne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1048172

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Née en Gruyère en 1970, Anne Philipona Romanens a mené des études d'histoire et de littérature anglaise à l'Université de Fribourg. Elle a également occupé le poste d'assistante à la Chaire d'histoire contemporaine de l'Université de Fribourg. Elle enseigne actuellement à l'école professionnelle de Bulle, tout en menant différentes recherches sur l'histoire régionale.

Château médiéval ou Hôtel Moderne?

Le Musée gruérien se cherche des murs (1917-1974)

Au printemps 1917, quelques mois avant le décès de Victor Tissot, la ville de Bulle reçoit des tableaux provenant des deux résidences gruériennes de l'écrivain, la maison de Chalamala à Gruyères et le chalet de la Marmotte au Pâquier. Cette donation¹ relance les discussions autour d'un musée et il s'agit de trouver rapidement un lieu pour l'accueillir.

Pour loger le musée, les Bullois se tournent dans un premier temps vers le bâtiment historique le plus emblématique de leur cité: le château. Cet édifice médiéval appartient à l'Etat de Fribourg et abrite l'appartement du préfet et l'administration cantonale. Rendez-vous est pris avec le Conseil d'Etat pour une visite afin de décider de l'attribution du rez-de-chaussée. Et c'est le jour même de cette visite, le 12 juillet 1917, que le Conseil communal apprend le décès de Victor Tissot et surtout qu'il a fait de la ville de Bulle son héritière. Par son testament, il «ordonne la création d'un musée gruérien doté d'une bibliothèque. 100000 francs sont à prélever immédiatement pour la construction de ce musée-bibliothèque, à édifier dans les dix ans.»² Ceci change les dispositions du Conseil communal qui garde le choix du château comme lieu privilégié pour le futur musée, mais envisage de l'acheter.

Pour convaincre l'Etat de Fribourg de vendre le château, le Conseil communal fait appel à la Société d'histoire du canton de Fribourg et à celle des Beaux-Arts, qui, par l'intermédiaire de leurs présidents respectifs, François Ducrest et Romain Schaller, acceptent de soutenir la démarche de la ville de Bulle. Le vice-directeur du Musée national, David Viollier, et l'architecte Otto Schmid, spécialiste de la rénovation de bâtiments historiques, donnent un avis favorable à l'aménagement du

¹ Alors que le Conseil communal comprend dans un premier temps qu'il s'agit d'un prêt, Victor Tissot les informe qu'il s'agit d'un don et que «celui-ci n'est qu'un commencement et sera complété plus tard» (AVB, CC, PV, 30.03.1917).

² AVB, CC, PV, 13.07.1917.

Proposition d'aménagement du château par Otto Schmid

«L'aménagement des vastes «halls» du rez-de-chaussée ne présenterait pas beaucoup de difficultés ni de grands frais. Ici pourraient trouver place les objets lourds, rustiques et encombrants, demandant beaucoup de place, et qui n'auraient pas besoin d'une lumière abondante. Les principaux locaux seraient à trouver, respectivement à créer, dans l'étage inoccupé, qui pourrait être combiné avec les combes. Ici l'architecte pourrait laisser libre cours à son imagination, sans risque de porter atteinte à l'ensemble du château comme monument historique. Rien ne serait changé à l'aspect extérieur. J'y verrais de vastes salles hautes de 6-7 mètres, aux plafonds en forme de bois, en voûte en berceau, prenant lumière par le toit du côté de la cour intérieure. Cette suite d'immenses salles se prêterait admirablement à l'aménagement libre, par exemple, de pièces destinées à recevoir des intérieurs anciens intéressants. Le dessus de ces chambres, bordé de galeries, serait utilisable pour y placer des collections, etc.»

«De l'installation du musée gruyérien au château de Bulle», In: Annales fribourgeoises, Fribourg, 1918, p. 43.

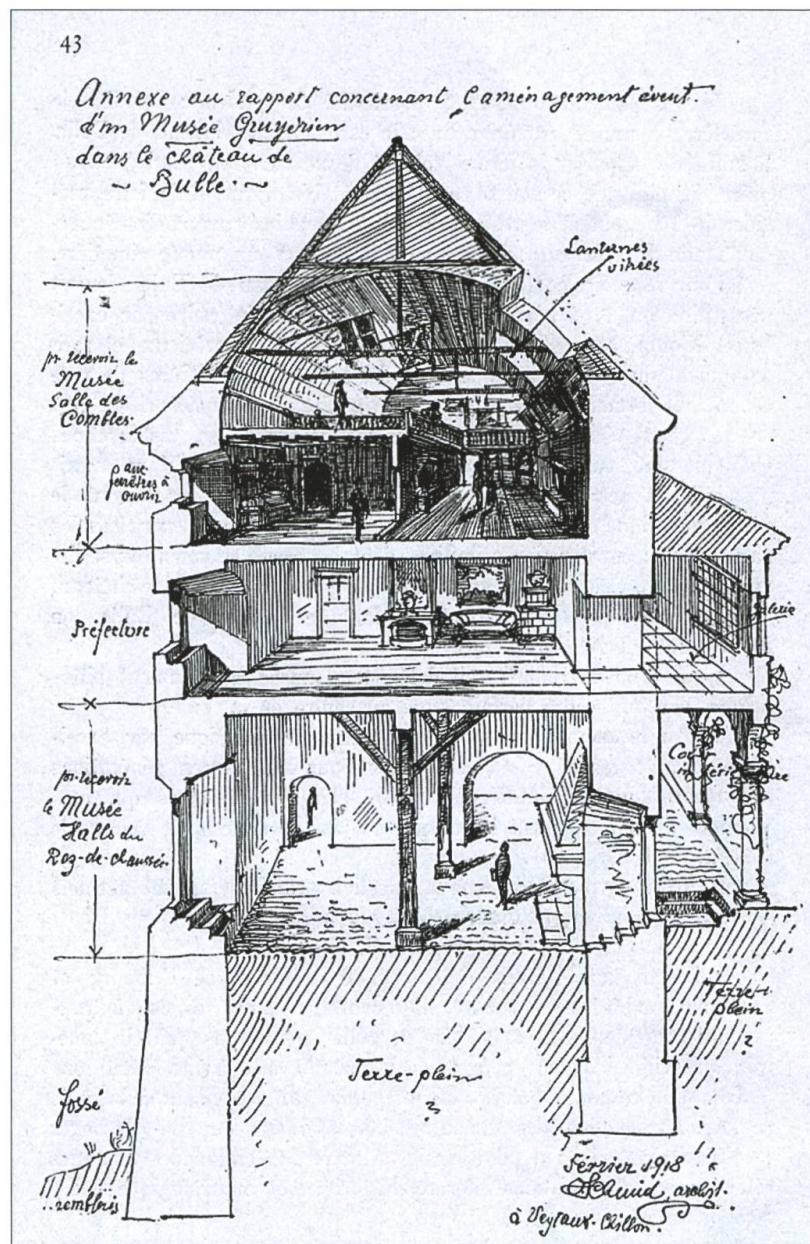
château³. Mais cela ne suffit pas: l'Etat de Fribourg ne veut pas se dessaisir de son bien immobilier. Il accepte par contre de mettre gratuitement à disposition le rez-de-chaussée. Les travaux d'installation et de transformation seraient à la charge du musée. Cette solution ne convient pas à la commune: d'abord, elle craint de ne pas respecter la volonté de Tissot en louant un bâtiment. Comme le précise sa veuve, Germaine Lauré: «Ce serait trahir la pensée de son mari que d'installer le musée à côté des services cantonaux»⁴, lui qui s'opposa au Gouvernement conservateur fribourgeois. Ensuite, le projet d'aménagement du musée proposé par l'architecte Schmid occuperait une aile entière, ce que n'approuve pas le Conseil d'Etat. Chacun campe sur ses positions et finalement, en septembre 1920, la Fondation du Musée renonce définitivement – pense-t-elle – à implanter le Musée au château de Bulle.

Le besoin de locaux se fait de plus en plus pressant. Une partie de la collection déjà existante est déplacée dans l'ex-immeuble Pégaitaz, qui a été acquis par la ville. En outre, la commune libère la Maison des chanoines afin d'y entreposer les objets du musée, ainsi que pour y aménager le bureau du conservateur et une salle de lecture pour la bibliothèque; ceci permet, en août 1920, l'ouverture d'une première exposition tous les samedis après-midi.

³ Les rapports de David Viollier, vice-directeur du Musée national à Zurich, et d'Otto Schmid, architecte, sont publiés dans les *Annales fribourgeoises* en 1918.

⁴ MGB, CMB, PV, 18.08.1918.

Architecte établi à Veytaux (VD) et membre de la Société suisse des monuments historiques, Otto Schmid réalisa notamment la restauration du château de Chillon sous la direction d'Albert Naef. En 1918, il visite le château bullois, rédige un rapport et réalise ce croquis en vue de l'aménagement éventuel d'un Musée Gruyérien dans le Château de Bulle». Annales fribourgeoises, 1918, pp. 34-46. MGB.



En novembre 1920, le directeur du Musée national, Hans Lehmann, visite les divers emplacements qui conviendraient à la construction du musée, dont voici la liste: «Jardin Bisig, rue de Gruyères, Pré-Leclerc, au Tirage, au sud de l'imprimerie Perroud, rue de la Lécherettaz, place des Alpes entre l'hôtel et l'immeuble Bochud, champ de foire, ancien cimetière⁵.» En réalité, la Fondation du Musée envisage de plus en plus l'achat de l'ancien Hôtel Moderne, mis en vente par la Banque de l'Etat de Fribourg. L'architecte cantonal Léon Jungo exprime des réserves en ces termes: «Nous ne pouvons concevoir l'installation du Musée Tissot, (souvenirs anciens

⁵ MGB, CMB, PV, 13.01.1919.

du pays de Gruyère) dans les locaux très modernes et si peu adaptés de l'Hôtel Moderne⁶. Malgré cela, le bâtiment est acheté au printemps 1921.

Pourtant, dès son aménagement, le Moderne est envisagé comme une solution provisoire. Très vite, le manque de place se fait sentir. Le conservateur Henri Naef le souligne dans un rapport daté de 1931: «Nos collections sont à ce point à l'étroit que chaque acquisition nouvelle met dans l'embarras celui qui, de par ses fonctions, doit les mettre en valeur»⁷. Et la solution proposée n'est pas nouvelle: «Une installation définitive au château»⁸. Henri Naef rêve d'avoir à disposition l'entier du château, pour ainsi assurer l'avenir du musée. Mais il se contenterait, en cas de refus du Gouvernement, de transférer les collections publiques au rez-de-chaussée du château – selon l'offre faite par l'Etat en 1920 – tout en laissant le siège du musée et la bibliothèque au Moderne. Malgré un subside extraordinaire de 5000 fr. du Heimatschutz, la commune redoute les conséquences financières du projet et ne poursuit pas les tractations.

Avec une étonnante constance, le projet du musée au château refait surface dans les années 1960. Alors qu'Henri Gremaud, dans son *Rapport préliminaire*⁹ de 1964, relève l'importance d'une nouvelle construction, la Commission décide de faire de nouvelles démarches pour l'occupation du château afin de tenir compte de l'opinion publique qui y est favorable. Le directeur du Musée national, Emile Vogt, remet un rapport d'expertise où il compare les avantages et inconvénients du château et d'une construction nouvelle. Pour lui, malgré son attractivité, le château ne permettrait pas de réaliser le programme d'Henri Gremaud et est donc plus favorable à une construction. L'option «château» semble d'ailleurs définitivement close par la réponse négative de l'Etat de Fribourg du 2 juillet 1964.

Et pourtant, le projet du château refait une dernière fois surface. En 1974, alors que les projets de construction sont cette fois bien avancés, le député Auguste Barras, lors d'une séance au Grand Conseil, s'interroge sur l'attitude du Gouvernement qui, depuis dix ans, «refuse de mettre le château de Bulle à disposition pour le Musée gruérien»¹⁰. La réponse du



Le Grand Hôtel Moderne est le plus remarquable témoin de l'architecture de la Belle Epoque à Bulle. Son promoteur, Henri Finks, ferblantier de la place, commanda les plans aux architectes lausannois Georges Chessex et Charles-François Chamorel-Garnier. Ouvert en grande pompe le 4 février 1906, le palace fut mis en faillite une année plus tard. Il fut racheté par la Banque de l'Etat qui maintint l'exploitation de l'hôtel pendant quelques années. Le Moderne comprenait un café-brasserie, un jeu de quilles, de vastes salons, 21 chambres et une grande salle de spectacle avec galeries. Le Musée gruérien, fondé en 1917, sera installé au Moderne de 1923 à 1978, date de son déménagement dans le bâtiment actuel. L'ancien palace échappera alors de peu à la démolition (voir l'article de Carmen Buchillier).

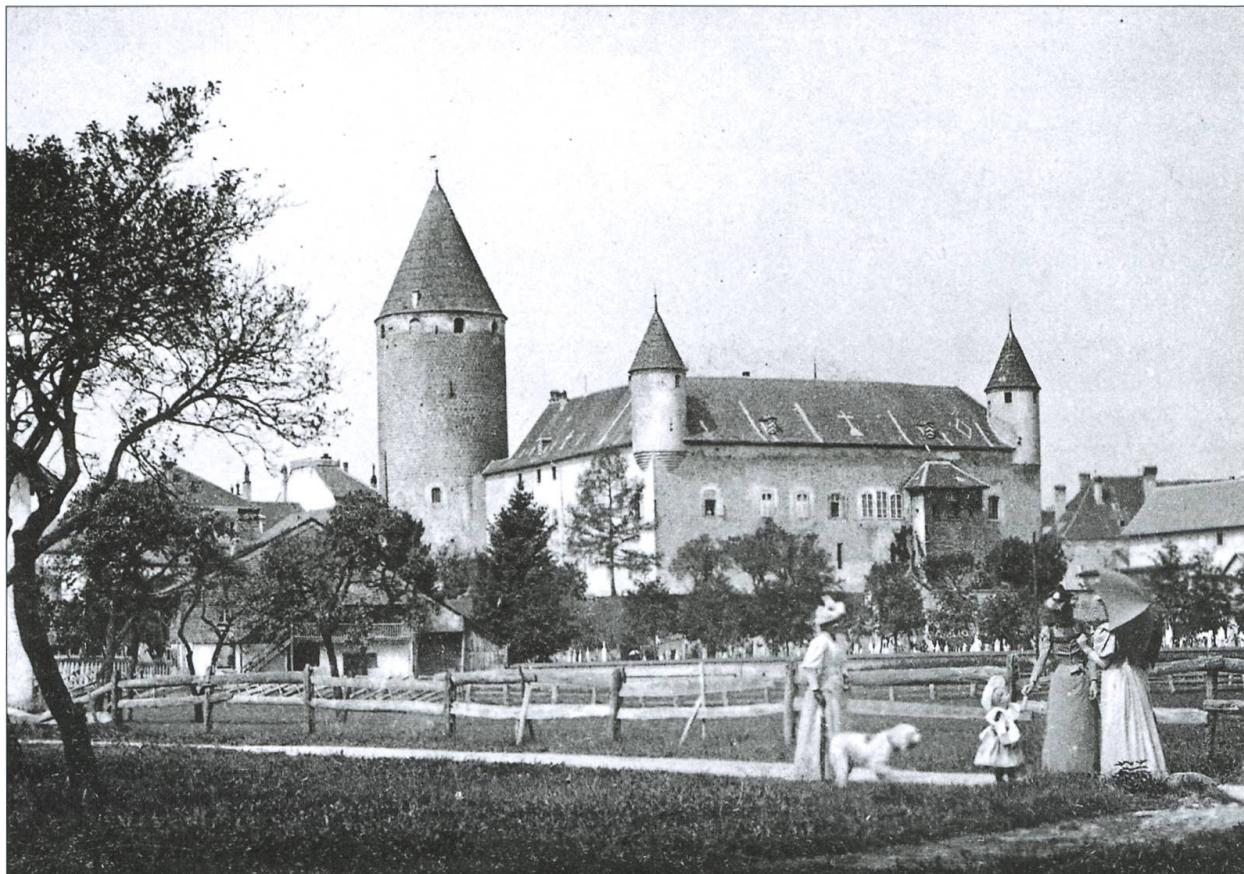
© Charles Morel, Musée gruérien.

⁶ Lettre de l'architecte cantonal Léon Jungo à la Direction de l'instruction publique, Fribourg, 4 mars 1921, AEF.

⁷ MGB, Rapport sur le transfert éventuel du Musée gruérien au château de Bulle, 23.12.1931.

⁸ Ibid.

⁹ Voir l'article de Denis Buchs sur la construction du Musée gruérien.



Le château de Bulle est le symbole du pouvoir cantonal. En 1912, à l'époque de cette prise de vue, il héberge le préfet Emile Savoy. Le bâtiment fera l'objet d'importants travaux dans les années 1921-1930. On supprimera à cette occasion les latrines en bois qu'on peut observer sur la façade. MGB.

directeur des Travaux publics laisse une porte ouverte à d'éventuelles tractations: «Sa véritable vocation serait certainement d'être logé dans le château de Bulle, encore faudrait-il savoir comment sortir la préfecture de ce château. Jusqu'à présent aucune démarche officielle n'a été faite¹⁰». Cette dernière intervention met néanmoins un terme au débat. Le château médiéval, dont les Bullois sont si fiers, reste la propriété de l'Etat de Fribourg et le Musée gruérien trouve à ses pieds – enfin! – un nouvel écrin en 1978.

¹⁰ Bulletin officiel des séances du Grand Conseil du Canton de Fribourg, Compte rendu de l'Etat pour 1973, Direction des travaux publics. Tome 126, 2^e cahier, mars 1974.

¹¹ Ibid.

